Préparation au PERMIS AM (ex BSR)

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne née en 1988 ou après / 14 ans minimum







Pré-requis:

Détention de l'ASSR pour débuter la partie pratique. Avoir 14 ans minimum.

Objectifs:

Cette catégorie de permis autorise à manœuvrer :

- ➤ Un cyclomoteur à 2 ou 3 roues dès 14ans
- ➤ Un quadricycle léger à moteur dès 16 ans
- > Un scooter dans un autre pays.

Acquisition des compétences techniques et sensibilisation à :

- · La circulation inter files
- · La distance de freinage
- · La réaction des autres usagers
- Les différents types de revêtements
- · La trajectoire dans les virages
- · Le non-respect des priorités aux intersections
- La courtoisie á adopter en conduite.

Contenu:

- > La formation théorique en milieu scolaire avec :
 - En classe de 5ème : Attestation de sécurité routière de 1er niveau : ASSR 1.
 - En classe de 3ème : Attestation de sécurité routière de 2nd niveau : ASSR 2.
 - Ou présentation au passage de l'Attestation de Sécurité Routière (l'ASR), auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.
- > La formation pratique.
- 8 heures de conduite réparties sur 2 jours.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Livret de formation en format papier et numérique.
- Option quadricycle léger à moteur
- Option Cyclomoteur

5 étapes :

- Une discussion sur les prés requis du candidat à la conduite
- Une formation à la pratique du véhicule hors circulation
- Un enseignement au code de la route
- Une formation à la conduite en conditions réelles
- Une découverte des risques et dangers de la route



DATES: DE SEPTEMBRE À JUIN

Durée de la formation : Partie pratique : 8 heures réparties sur 2 jours

Modalités de suivi :

- ➤ l'ASSR1, l'ASSR 2 et l'ASR valident la formation théorique au permis AM.
- > Questionnaire
- ➤ Liaison permanente entre formateur et apprenant.
- Attestation de suivi de la formation avec option cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur valide 4 mois (pendant ce temps l'apprenant doit effectuer des démarches pour obtenir le permis AM auprès de l'autoécole via l'ANTS cf fiche documents à fournir.)
- > Validité 15 ans.

Matériels / salles de cours

- > Un casque homologué
- ➤ Des gants renforcés et se fermant par une fermeture éclair au poignets, spécifiques à la conduite d'une moto, ils doivent poster le signe NF,CE ou EPI.
- ➤ Un blouson avec des manches longues (un coupe-vent est interdit)
- > Un pantalon ou une combinaison
- > Des bottes ou chaussures fermées montantes (le caoutchouc est proscrit)

Personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter pour connaître les modalités d'accompagnement.

TARIFS:

Tarifs

Consulter notre politique tarifaire.



Personne à contacter, et lieu de formation

PERSONNE À CONTACTER :

BAGHDAD ADAM Formateur, responsable de la formation et de l'auto-école sociale

TÉL: 05 62 34 68 92

E-mail: formation.alpaje@alpaje.fr

> Réponse sous 15 jours max.

LIEU DE FORMATION:

A.L.P.A.J.E

Centre de Formation 29 Bis, rue René BYE 65 000 TARBES

Tél: 05 62 34 68 92

E-mail: formation.alpaje@alpaje.fr

Association loi 1901 déclarée le 27 juillet 1987 - N° SIRET : 344.242.581.000.25 - Code APE : 8790A Centre de formation : 29 Bis, rue René Bye - 65000 - TARBES - Tel : 05.62.34.68.92

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 65 00586 65